

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

Que les procès de cette assemblée soient publiés dans notre journal local, *Le Peuple Travailleur*, la *Mimnerve*, et le *Transcript*.

O. FILLIATREAU, Président.
Frs. CURSON, Secrétaire.

Montréal, 22 février 1850.

Si-suivent les noms des Officiers-Rapporteurs, et leurs quartiers respectifs

- Quartier—Est: MM. Louis Marchand et J. W. Haldimand.
Centre: MM. H. Seymour et Joseph Beaudry.
Ouest: MM. Jhon Leeming et J. B. Bruyères.
St. Anne: MM. Geo Brush, Chs. Austin et R. Lafamme.
St. Antoine: MM. E. C. Monk, Arthur Lamothe et Peter Redpath.
St. Laurent: MM. Jhon Jordan, S. C. Bagg, et Jhon Lovell.
St. Louis: MM. Jos. Papin, Alex Gundlach et J. H. Terroux.
St. Jacques: MM. Geo N. Dumas, Alfred Chapple et Capt. Coté.
St. Marie: MM. F. M. Hélingo, Dr. Dorion et Jhon Molson, junr.

QUARTIER ST-JACQUES

- 1 Dans la Station de Police, rue Visitation
- 2 Dans la Passée du Marché Viger
- 3 Dans la Maison de M H H Merrill, rue St-Catherine, près de la rue Wolfe

QUARTIER ST-MARIE

- 1 Dans la Passée du Marché Papineau
- 2 Dans la Maison de M Cooper, rue Durham, ferme de Logan
- 3 Dans la Maison de M Lauzon, rue St-Marie, près de la rue Dufresne

Chronique à la main.

De tems en tems chers lecteurs et lectrices, nous nous servons de la Chronique, pour vous amuser durant vos loisirs, car n'est-ce pas dans une chronique où l'on peut exposer devant vous dans un langage familier et amusant les mille et un faits qui se passent continuellement dans notre grande ville de Montréal. Durant ces longues soirées d'hiver, lorsque vous vous reposez de vos fatigues de la journée, n'avez-vous pas à lire quelque chose qui puisse vous intéresser. Cet intérêt vous le trouverez surtout dans la Chronique.

Montréal devient de plus en plus monotone et de plus en plus triste. Il n'y a pas parmi nos braves citoyens cet air de bonheur et de gaieté, que l'on rencontrerait l'année dernière à pareille époque. A quoi faut-il s'en prendre charmants lecteurs. Je vous le donne à diviner en deux, en trois, en quatre. C'est dû comme vous le pensez bien à la misère qui règne partout et au manque d'ouvrage.

Quand il y a un milieu d'une saison rigoureuse tant de misère autour de nous, le luxe fait mal au cœur, si vous pensez à ceux qui souffrent. A la vérité il y a un grand nombre de sociétés de bienfaisance qui font beaucoup de bien dans cette ville. Il y a par exemple la société de St-Vincent de Paul, qui fait en ce moment un grand bien aux pauvres de cette ville, mais tout en louant les œuvres de cette société charitable, nous dirons à ceux qui sont à la tête de cette société, gare à vous! car il y a un bon nombre de pauvres que vous soulagez et qui cependant pourraient bien gagner leur vie. Encouragés comme ils le sont par vos bienfaits, ils cessent dès ce moment de travailler et vivent dans la paresse et l'énervie. Nous connaissons par exemple un certain nombre de personnes qui vivent actuellement dans la Rue St-Vincent, et qui au nombre de quinze passent leur temps dans le plus complet désœuvrement. Si vous entrez dans ce logis situé au bas d'un bureau d'avocat, vous y verrez là plusieurs jeunes gens et jeunes filles passant leur temps dans un divertissement. Ils travailleraient bien, mais ils savent que la St-Vincent de Paul les secourra parcequ'ils sont pauvres, sans doute il est malheureux de voir ainsi de jeunes personnes robustes passer leur temps ainsi sans travailler. Nous osons croire que les Directeurs de la société de St-Vincent de Paul voudront bien faire un peu plus d'attention, et ne pas encourager ainsi le vice. Donnons l'aumône à celui qui souffre, à celui qui a froid mais non pas à celui qui peut gagner sa vie. Combien de pauvres honteux n'y a-t-il pas dans cette ville, qui manquent du plus nécessaire à la vie et qui méritent sous tous les rapports d'être soulagés par les sociétés de charité de cette ville. S'il nous était permis de vous dépeindre en ce moment le grand nombre de familles, dont les chefs sont malades, et par conséquent dans l'impossibilité de donner du pain à leurs femmes et à leurs enfants. Ah! combien de larmes ne vous serions nous pas verser. Transportez-vous dans l'appartement d'un de ces pauvres honteux, et là vous y verrez le chef de la maison couché sur un misérable grabat se plaignant, et vous demander avec patience, l'aide d'un médecin, mais hélas personne ne se rend à son désir. Il y a bien près de lui une femme à la figure douce, mais souffrante, qui voudrait bien accomplir le désir de son mari ou de son père, mais elle ne le peut pas, elle n'a aucun moyen. Plus loin vous voyez plusieurs enfants couchés à demi nus sur le plancher, n'ayant rien pour les couvrir et demander du pain. Oh! lecteurs si vous saviez alors tous ce que le spectateur d'une telle scène peut ressentir. Et cependant ces pauvres n'osent pas aller demander la charité aux sociétés de bienfaisance parcequ'ils ont honte.

Le Carême est enfin commencé. Ces jours sont des jours d'expiation et de prières. Aussi voyons nous chaque soir les fidèles se rendre en grand nombre aux Eglises. Là, agenouillés il prient dans un saint recueillement. Des prêtres aux cheveux blancs, les exhortent à faire pénitence. Comme ces exhortations sont sublimes, comme

vous êtes ému, en attendant la voix d'un vénérable ministre de Jésus-Christ qui du haut de la chaire vous encourage à faire le bien. Durant ces prières de chaque soir, on vous exhorte à faire le bien. Le son de l'orgue accompagné des voix de femmes, contribuent aussi à émuoir vos cœurs. Allons donc, vous allez penser charmants lecteurs, que nous nous proposons de vous faire un sermon, mais détourniez-vous, nous voulons simplement louer votre piété et votre fermeté.

Nous aurions beaucoup à vous dire, mais l'espace nous manque, et nous sommes obligés de mettre fin à notre chronique.

FAITS ET NOUVELLES.

Il circule en ce moment, dans cette ville plusieurs billets de banques, contrefaits. Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas prendre aucuns billets de banque avant d'être bien certains que ces billets soient bons.

Il y a quelques jours, deux hommes ont été trouvés ivres dans une des rues des faubourgs St. Louis, couchés sur le pavé. La police les a conduits à la Station.

Le coroner Coursoi a fait dernièrement un enquête à St. Jean, sur le corps d'un homme qui est mort des suites d'un coup qu'il avait reçu à une noce à St. Athanase.

Il vient de s'établir à Montréal un dispensaire pour soulager les pauvres lorsqu'ils seront malades.

M. Awater a été invité à se présenter aux prochaines élections municipales pour le quartier St. Antoine.

Hier soir, un grand feu se déclara dans la rue St. Paul au magasin de M. Gadebois. On évalue les pertes à \$1000.

TRIBUNE DES TRAVAILLEURS.

Liberté, Egalité.

M. le Rédacteur,

C'est avec plaisir que j'ai vu l'apparition de votre journal, et j'espère que l'encouragement le plus complet et le plus solide vous sera accordé; mais, pour cela, M. le propriétaire, il vous faut de la persévérance, votre passé m'assure que vous n'en manquerez pas à l'avenir. Dans les obstacles que vous rencontrerez sur votre chemin, rappelez-vous toujours que la persévérance vient à bout de tout. Prenez pour modèle le propriétaire du principal journal français de Montréal, — lui, aussi, vous le savez, a rencontré beaucoup de difficultés dans le commencement de son établissement, il y a plus de vingt ans; et il lui a fallu surmonter quantité d'obstacles; mais enfin aujourd'hui il possède et l'aisance et la reconnaissance de ses compatriotes qui lui est acquise pour les avoir dotés d'un journal français qui fait honneur à son propriétaire et à ses abonnés, si l'on considère les grandes améliorations qui se sont succédées depuis sa fondation. — Oui, monsieur, c'est de tout cœur que je vous souhaite succès et prospérité!

UN AMI TYPOGRAPHE.

Montréal, 11 février 1850.

M. le rédacteur,

Permettez-moi de vous féliciter sur la publication de votre journal, dédié aux intérêts des classes agricoles et ouvrières. — Introduire les connaissances utiles, en politique, agriculture, et toutes les diverses branches des sciences qui y ont rapport, mérite support et encouragement, et j'espère que vous rencontrerez tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement d'une aussi noble entreprise, malgré la gêne pécuniaire qui se fait si ardemment sentir chez le peuple actuellement.

C'est aussi avec une satisfaction bien vive que je vous vois encourager l'esprit d'association! C'est là un sujet que je considère être le plus important de tous, et un sujet qui n'a pas encore été traité avec franchise et impartialité en Canada. J'ose espérer, M. l'éditeur, que vous donnerez place dans vos colonnes, de tems à autre, à un article d'un *Travailleur*; je crois que cette condescendance aurait l'effet, en stimulant sa louable ambition et son énergie, d'être pour l'ouvrier une source de connaissances utiles et à sa portée.

N'est-il pas à déplorer qu'un homme, parce qu'il est pauvre et ignorant, doive être privé d'exprimer ses opinions publiquement et d'une manière libre? Les éditeurs et les imprimeurs dans ce pays daignent à peine recevoir l'écrit d'un *Travailleur*, quelle qu'en puisse être l'utilité pour les classes ouvrières. Il en est bien autrement aux Etats-Unis; la plupart des meilleurs journaux démocrates sont ouverts à la plume de tous, du plus petit au plus grand, du plus pauvre comme du plus riche; tous sont écoutés. C'est un encouragement à l'ouvrier dans la voie du progrès et de l'éducation; et, par conséquent, les classes agricoles et ouvrières restent d'une indifférence et d'une apathie désolantes vis-à-vis la grande œuvre de la régénération du peuple.

UN CORROYEUR.

Montréal, février 1850.

M. le Rédacteur,

Nous avons vu avec plaisir l'adresse de M. ROTTOT, aux électeurs du quartier Ste. Marie. Les principes qui y sont énoncés sont des plus sains comme des plus justes et des plus raisonnables. Ils sont du nouvel âge; ils sont du tems actuel. Personne n'ignore que nous avons besoin de réformes dans le Conseil de Ville, et le moyen d'y par-

venir, c'est d'y avoir en majorité des membres qui suivront la doctrine que professe M. ROTTOT. Il est bien connu de nous pour être franc et sincère! Ce qu'il dit, il le fera. M. ROTTOT a déjà, en maintes occasions, rendu de grands services à ses concitoyens, et son zèle pour le bien public, son désintéressement personnel et son indépendance, ont déjà été trop évidemment prouvés pour que l'on puisse, un instant, douter de la conduite qu'il tiendra dans le Conseil de Ville, s'il rencontre le support des électeurs et s'il est élu. Il serait à désirer non seulement pour l'intérêt du quartier Ste. Marie, mais aussi pour celui de tous les autres quartiers de la Cité, que nous eussions dans le Conseil des hommes tels que M. ROTTOT. Les réformes voulues seraient obtenues; les abus seraient corrigés; et la ville qui se trouve accablée sous le poids des vexations qui ont été depuis plusieurs années pratiquées et réitérées sur les citoyens, pourrait encore se relever de son abattement, et les citoyens prospérer. Nous devons donc le supporter de tous nos efforts à la prochaine élection, et s'il y a lutte ou opposition, ne pas se laisser entraîner par d'autres considérations que celles de l'avantage général qui se trouvera confié entre les mains de ceux que nous aurons députés. Beaucoup aspirent à la place de conseillers, et n'ont souvent pour motifs que des vues privées, des motifs d'intérêt personnels; pour guide, que la sordidité. D'autres y entrent par vanité, et par leur ignorance n'y font que des gaucheries, des sottises et des absurdités! Que ce soit de l'un ou de l'autre, le public n'en souffre pas moins; les affaires continuent à mal aller, et à tourner toujours au détriment de ceux qui sont gouvernés. — Une corporation est un petit gouvernement. Ceux qui la composent, devraient donc être des hommes intègres, d'expérience et de capacité. Pour bien gouverner, il faut savoir juger. Or, comment peut juger celui qui n'a ni connaissance, ni expérience, ni génie, ni capacité? Impossible! Nous en avons cependant de cette trempe dans la Corporation, et plus d'un, malheureusement! ... M. ROTTOT n'est pas de ce genre. Il a occupé plusieurs situations publiques, et s'en est toujours honorablement acquitté. L'ambition n'est pas sa passion. Ce n'est donc chez lui que le désir d'être utile qui peut l'engager à solliciter les suffrages de ses concitoyens! — Fasse qu'il soit unanimement supporté et nous aurons lieu de nous en féliciter. — Vive le principe électif! ! ! ! !

UN TRAVAILLEUR DU QUARTIER STE. MARIE.

Montréal, 24 février 1850.

NAISSANCE.

En cette ville, dimanche, le 24, la Dame de M. Joseph Lafontaine, commerçant, a mis au monde un fils.

AUX ÉLECTEURS

DU QUARTIER SAINT JACQUES.

Messieurs,

CONSIDÉRANT l'appel généreux que vous m'avez fait de me présenter comme votre candidat pour aller représenter vos intérêts au Conseil de Ville, je ne puis qu'accepter, persuadé comme je le suis, que je ne fais qu'accomplir un devoir impérieux. Il est inutile de trop en ce moment de vous dire tout ce que je suis disposé à faire pour vous au Conseil de Ville. Toutes les réformes possibles je les demanderai.

Or, Messieurs, si vous pensez que je puis vous être utile, venez en masse aux Polls et supportez-moi de toutes vos forces. Agrés la considération distinguée avec laquelle je suis

Votre très humble et obéissant

EDOUARD LAMARCHE.

Montréal, 26 fév.

AUX ÉLECTEURS

DU QUARTIER SAINTE MARIE.

Messieurs,

DEPUIS 25 années, vivant avec vous, propriétaire, et remplissant mon devoir comme citoyen; et, par deux fois Conseiller, je viens aujourd'hui en avant, vous offrir mes services, pour vous représenter et prendre vos intérêts comme membre de la Corporation de la Cité de Montréal.

SES PRINCIPES SONT COMME SUIV:

- Diminuer les dépenses des employés de la Corporation.
- Mettre tous les marchés de la cité à l'enchère par criée publique, et par là sauver les frais des Clairs des marchés.
- Donner à l'enchère, et par criée publique, toutes les réparations nécessaires ainsi que le nettoyage des rues.
- Je ferai aussi tout en mon pouvoir pour que toutes les places lucratives des employés de la Corporation soient dorénavant électives par le peuple.
- Il n'est que raisonnable que le peuple ait le droit d'élire les personnes qu'il paye.
- Si vous croyez mes principes bons, rendez-vous aux Polls le 4 mars, à 10 heures, et votez pour moi.

F. ROTTOT.

Montréal, 26 fév. 1850.

Maison de Pension Privée.

MADAME DESLORRIERS, Place Jacques Cartier, port voisin de magasin de M. SERRA, informe le public qu'elle a fait de grandes améliorations dans son établissement et qu'elle est prête à prendre PLUSIEURS PENSIONNAIRES à des prix modérés. — 26 fév. 1850.

A. MONTEUIL, N. P.
GRANDE RUE DU FAUBOURG QUÉBEC.
29 janvier 1850.